

UNIVERSITE TOULOUSE 2

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE 2, session 2025

La Présidente de l'Université Toulouse Jean Jaurès

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE 2, au titre de l'année 2025 :

Madame PERES Christine, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, présidente, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame DESAULTY Carine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Toulouse, Toulouse.

Monsieur VERGE Olivier, ingénieur de recherche, expert, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Fait à Toulouse, le 16/07/2025

La Présidente,



Emmanuelle GARNIER